



## AVIS AU PUBLIC

En vertu de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public qu'une demande d'autorisation a été introduite (no dossier 3A/2026/0014/182) à l'Inspection du Travail et des Mines au nom de la société Fitzke Ken relative à l'exploitation de l'utilisation d'articles pyrotechniques à Savelborn, 5, Maison pour le compte de la SARL Samsa Film.

Christnach, le 03 février 2026

Pour le Collège échevinal,

La bourgmestre,



La secrétaire,